

## Métiers en tension

### Déclaration du groupe Santé et citoyenneté

Aujourd'hui, les tensions sur le marché du travail sont exacerbées. Notre groupe Santé et Citoyenneté est particulièrement sensible à celles que connaissent les secteurs de la santé et les métiers de l'accompagnement.

Les secteurs du domicile, du sanitaire et du médico-social privé non lucratif constituent pour leurs parts un vivier d'emplois considérable, non délocalisables, et dont l'impact social est majeur. Ces secteurs, comme d'autres, doivent également répondre à des besoins croissants : augmentation de la population, allongement de l'espérance de vie, explosion des maladies chroniques, desserrement des liens familiaux, ou souhait de maintien à domicile.

Il est indispensable d'analyser les facteurs plus structurels et donc plus durables de ces situations. : agir sur la qualification, la formation et la reconnaissance des salarié.e.s, sont ainsi des axes à privilégier.

Dans les secteurs qui nous concernent, il serait nécessaire de revoir et d'accélérer une réingénierie des diplômés dans une logique de délégation ou de partage de compétences. La redéfinition des branches professionnelles devrait s'attacher à favoriser les passerelles entre secteurs et permettre les évolutions et les reconversions professionnelles pour desserrer ces tensions.

Cela suppose un travail d'influence et de communication tant auprès des professionnels de santé qu'auprès du grand public.

L'avis insiste à juste titre sur les enjeux de mobilités et de logement ainsi que sur la question de la garde d'enfants encore plus prégnante quand elle concerne des salarié.e.s aux horaires atypiques.

A ce sujet, le Guide de la Mutualité Française, qui recense les solutions d'accueil des jeunes enfants en horaires atypiques, apporte des réponses concrètes sur lesquelles les réflexions de la saisine sur un service public de la petite enfance pourraient s'appuyer.

Aujourd'hui encore le genre est trop prégnant dans l'orientation des jeunes. Par exemple, les métiers du soin sont majoritairement exercés par des femmes ; ceux du numérique par des hommes. L'Education nationale et les branches professionnelles doivent lutter contre ces stéréotypes pour encourager la mixité de ces métiers et l'élargissement de la base de recrutement, et répondre ainsi à ces tensions.

Dans le même sens, l'embauche de personnes en situation de handicap, dont le taux de chômage est encore deux fois supérieur au taux national, pourrait aussi y répondre. Pour cela, une offre de formation et de parcours de qualification adaptée doit être proposée et les entreprises doivent repenser leur politique d'encadrement.

Enfin, notre projet d'avis s'inscrit dans un contexte de transitions multiples questionnant en profondeur le schéma de formation initiale et continue.

Pour susciter des vocations et continuer à donner du sens, ces secteurs devront proposer une autre approche du travail, innovante, source d'épanouissement, vectrice d'autonomie et reposant sur la responsabilité. Pour cela, il faudra repenser le management, favoriser la capacité d'initiative des acteurs, et assurer la participation des salariés aux instances de gouvernance.

Le groupe Santé & Citoyenneté a voté en faveur de l'avis.